

RAMADAN

Tout ce que vous devez savoir

C'est en principe aujourd'hui que les fidèles musulmans entameront leur jeûne annuel. Le verset 183 de la Sourate II révélé en l'an II de l'hégire, rend le jeûne obligatoire pour tout adulte ou pubère musulman sain d'esprit. Dans les lignes suivantes, l'essentiel de ce que vous devez savoir sur le jeûne.

Qui est dispensé du jeûne ?

- Les enfants : mais on peut les encourager pour qu'ils puissent s'y habituer.
- Les malades : ils pourraient différer leur jeûne.
- Les personnes très âgées (qui ne peuvent jeûner) : ils devraient, pour chaque jour de jeûne, nourrir un indigent.
- Les femmes en période de menstrues : elles compenseront les jours manqués par la suite.
- Les voyageurs : s'ils sont à une distance nécessitant le raccourcissement des prières (longue distance), ils peuvent différer leur jeûne.
- Les femmes enceintes et celles qui allaitent : il leur est permis de différer leur jeûne.

Ce qui annule le jeûne

- L'éjaculation de sperme provoquée par la masturbation ou en embrassant, caressant ou étrennant quelqu'un.
- Le fait de manger, boire, fumer.
- Les injections ou les médicaments pouvant servir d'aliments.
- Les menstrues.
- La perte de sang en grande quantité susceptible de faire perdre connaissance à l'individu.
- Le vomissement volontaire.
- L'évanouissement.

Ce qui n'annule pas le jeûne

- Le jeûne n'est pas rompu :
 - Si on mange ou boit quelque chose par erreur, ou oubli, ou lorsqu'on est contraint à le faire.
 - Lors de vomissement involontaire.
 - Lorsqu'on salive
 - Quant on fait des injections intramusculaires ou intraveineuses, à condition qu'elles n'aient aucune valeur alimentaire.
 - Lorsqu'on se cure les dents.

Des pratiques spéciales du Ramadan

- Faire la prière du tarawir
 - Faire beaucoup d'aumônes.
 - Accomplir beaucoup d'actes purgatifs.
 - S'adonner à la lecture du coran.
 - Appeler sans cesse les bénédictions divines sur le prophète Mohamed (Saw).

De l'aumône de la rupture

On fait une offrande de la valeur d'un "Sa'a" (environ 2,5 kg) de mil, riz, blé, dattes ou tout autre aliment de ce genre. Son délai d'exécution est de deux jours avant la fête ou le jour de la fête avant la prière.

Cette aumône est obligatoire pour tous. Son utilité est de purifier le jeûneur des obscénités survenues pendant le jeûne et de venir en aide aux nécessiteux. Le jeûne du Ramadan amène le fidèle musulman à se rapprocher davantage de son Seigneur. Car le jeûne prend en compte tous les sens de celui qui le fait. C'est là le véritable objectif du genre et non la simple abstention du boire, manger ou du coït.

Qu'Allah nous guide !